

CHARTRE DES ACHATS 2018

THALAZUR CARNAC

Toute personne effectuant des achats de biens et services sur le site s'engage à :

- Etre professionnelle, respectueuse de l'éthique et faire preuve d'impartialité et d'objectivité. Les collaborateurs sont également soumis à l'obligation de ne pas se procurer d'avantages grâce à leurs relations avec les fournisseurs.
- Respecter la mise en concurrence des fournisseurs et assurer un arbitrage loyal (égalité de traitement des candidats, transparence et traçabilité des procédures, évaluation sur des critères objectifs...)
- Adopter un comportement responsable au regard de notre influence sur le secteur carnaçois.
- Etre à l'écoute des besoins et remarques clients pour valoriser l'offre de produits et services.
- Acheter autant que possible des produits et services plus respectueux de l'environnement. Autrement dit, s'orienter vers des produits recyclables, en vrac, peu emballés et/ou consignés.
- Privilégier les fournisseurs locaux, les produits de saison et/ou des prestataires soucieux d'améliorer leurs pratiques sociétales et environnementales et s'engageant dans des démarches de développement durable.
- Ne pas effectuer d'achats d'espèces menacées ou en voie d'extinction, de matériaux fortement polluants ou énergivores.
- Communiquer et sensibiliser les prestataires à l'importance d'adopter des pratiques environnementales durables. Par exemple, en les invitant à :
 - se diriger vers une offre plus respectueuse de l'environnement (agriculture Bio, produits certifiés ou éco labellisés...),
 - réfléchir sur la manière de mieux gérer leurs déchets et de moins polluer...,
 - consulter notre plan de développement durable
 - utiliser autant que possible des conditionnements et des supports de livraison réutilisables

P. RIO

Directeur
Général

P. Caignec,

Directeur
Technique

V. Coupavec

Responsable
des Achats

P.Y. Lorgeoux,

Chef des
Cuisines

B. Gaillard

Directeur de la
Restauration